



***Convocation à la séance du conseil municipal
du jeudi 21 mars 2024 à 19h00
Lieu: salle du conseil municipal***

1) Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 février 2024,
- n°8- Télétravail du mercredi
- n°9 Passage à 20h du cantonnier,
- n°10 Report des dispositions CCAS sur le budget de la commune (subvention sport / culture, cartes cadeaux diplôme, naissance, repas et colis des anciens),
- n°11 Etat 1259 – vote des taux,
- n°12 Affectation du résultat 2023 y compris celui du CCAS qui intègre le budget de la commune,
- n°13 Budget primitif 2024,
 - Éléments de calendrier,
 - Questions diverses du conseil municipal,
 - Questions diverses du public.

La séance est ouverte au public.

Airion, le 13 mars 2024,

Le Maire,

Sandrine BOULAS-DRETZ

